

UNIV. AMIENS (IUT BEAUVAIS)	Référence GALAXIE : 4621
------------------------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0769
Discipline :	H8010 - Economie et gestion
Profil :	DROIT
Implantation du poste :	0601983E - UNIV. AMIENS (IUT BEAUVAIS)
Localisation :	BEAUVAIS et CREIL
Code postal de la localisation :	60000
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	Jeannine SCHMITTER
N° de téléphone :	Directrice administrative
Email :	03.44.06.88.75
	jeannine.schmitter@u-picardie.fr
Date d'ouverture des candidatures :	
	30/09/2022
Date de fermeture des candidatures :	
	28/10/2022, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	
	01/09/2023
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	IUT DE L' OISE
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

FICHE DE POSTE
Enseignants du second degré
Campagne d'emplois 2023

IDENTIFICATION DU POSTE

Composante : IUT de l'Oise

Localisation : Beauvais et Creil

Nature : PRCE

Discipline : économie-gestion

Numéro d'emploi : 0769

PROFIL POUR PUBLICATION

DROIT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Enseignement

Filières de formation concernées : BUT et licences professionnelles – Environnement juridique de l'entreprise – Relations contractuelles commerciales – Droit des activités commerciales – Droit du travail

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement : le/la candidat.e devra contribuer à l'encadrement pédagogique et administratif des étudiants et s'impliquer dans les projets centraux de l'IUT

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université



Modalités de transmission des dossiers de candidatures

PROCEDURE DEMATERIALISEE.

NB : Les modalités de constitution des dossiers de candidature sont prévues par la circulaire ministérielle du 4 juillet 2022 (Bulletin officiel n° 29 du 21 juillet 2022)

Les candidat(e)s devront obligatoirement

-saisir leur déclaration de candidature

-et transmettre leur dossier dans le domaine applicatif GALAXIE :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

au plus tard **le 28 octobre 2022** 16 h 00, heure de Paris

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- copie d'une pièce d'identité ;

- Curriculum vitae détaillé relatant l'historique de carrière ;

- Lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel/de laquelle est déposée la candidature ;

- Copie du dernier arrêté d'affectation (**pas de copie écran i-prof**) ;

- Copie de l'arrêté de titularisation (à fournir uniquement pour les candidats ayant la qualité de stagiaire en 2021/2022) ;

- Copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré (**pas de copie écran i-prof**) ;

- Pour les personnes en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...) (**pas de copie écran i-prof**) ;

- le justificatif RQTH (pour les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le portail galaxie des personnels du supérieur :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm



RAPPEL

En cas de classement par les instances de l'établissement affectataire des emplois à pourvoir, il est rappelé aux candidat(e)s, qu'outre l'acceptation du poste, qu'ils /elles doivent **obligatoirement saisir leurs vœux d'affectation** faute de quoi, leur affectation dans l'enseignement supérieur ne pourra être prononcée.

La saisie des vœux d'affectation sur l'application GALAXIE -module VEGA doit s'effectuer **du jeudi 5 janvier 2023 au jeudi 12 janvier 2023, 16h 00 (heure de Paris)**